

J'ai reçu hier un appel téléphonique d'un homme de 26 ans originaire de la Colombie-Britannique qui m'a dit qu'il s'était présenté hier à un Centre de recrutement des Forces armées canadiennes où on lui a dit: «Nous ne cherchons pas à recruter des personnes âgées de plus de 25 ans».

Cet appel m'a affligé, car j'avais espéré que dans le domaine des droits de la personne, les Canadiens quel que soit leur âge, jouiraient de ces droits et que les fonctionnaires sur place ne violeraient pas l'esprit et la lettre de la loi. J'aimerais savoir ce que je peux dire à ce jeune homme aujourd'hui.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Tout d'abord, je devrai vérifier tous les faits. Si mon honorable ami veut bien me transmettre le nom de cette personne, l'heure, la date de l'incident et tous les autres détails disponibles, je ferai enquête sur cette affaire en son nom.

L'AGRICULTURE

L'EXAMEN DE LA DETTE AGRICOLE—LE RÔLE DES COMITÉS

L'honorable Hazen Argue: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. Il doit savoir que 75 p. 100 environ des créances agricoles sont détenues en dehors de la Société du crédit agricole. Dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a déclaré:

Le ministre de la Consommation et des Corporations présentera des mesures législatives permettant d'établir des comités d'examen de la dette agricole, comités qui auront pour rôle de fournir des conseils et une aide pour le réaménagement de la dette des agriculteurs.

Je demanderai au leader du gouvernement au Sénat de quel genre d'aide il va s'agir. Est-ce que le gouvernement envisage de fournir une aide financière, ou simplement des conseils? Cela est peut-être déjà du domaine public, mais je n'ai rien lu à ce sujet.

Est-ce que ces comités vont donner des conseils uniquement, ou s'ils vont disposer de ressources financières pour pouvoir aider les cas qui méritent de l'être?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Je ne puis répondre à la question pour l'instant, parce que tout dépend de ce qu'il y aura dans le projet de loi. Cette mesure va être déposée prochainement, et les questions de mon honorable ami seront pourvues à cet égard.

Le sénateur Argue: J'aurais pensé qu'il eût été possible de répondre tout de suite à la question. J'aurais pensé que cela eût déjà été examiné.

Est-ce que le leader peut nous dire en d'autres mots si ces comités vont avoir des pouvoirs quelconques? Il ne peut pas dire s'ils vont avoir de l'argent, alors est-ce qu'ils vont avoir uniquement des pouvoirs de persuasion morale? Est-ce que ces comités vont avoir des pouvoirs quelconques?

Si je pose la question, c'est que la situation est très grave. Les banques sont parties en croisade pour saisir beaucoup, beaucoup de fermes. Ils acculent les agriculteurs à la faillite. Les banques adoptent une attitude déraisonnable, et j'espère que ces comités vont avoir certains pouvoirs.

Est-ce qu'ils vont être dotés de moyens d'action, ou est-ce qu'ils ne vont pouvoir user que de persuasion, sans disposer de force ou de moyens juridiques?

[Le sénateur Perrault.]

Le sénateur Roblin: Ces comités vont notamment s'occuper de ceux qui prennent les agriculteurs à la gorge pour qu'ils remboursent.

Pour ce qui concerne de façon plus détaillée leur composition, leurs pouvoirs, leurs attributions et leurs fonctions, il faudra attendre le dépôt du projet de loi.

Le sénateur Argue: Le leader a dit qu'ils allaient avoir certains pouvoirs, alors peut-être pourront-ils persuader les banques de retirer leurs actions en saisie, ou peut-être pourront-ils ralentir les banques? Je n'ai guère confiance dans des pouvoirs de ce genre, parce que les banques sont résolues de s'emparer des fermes. Cela est incontestable. Les autorités provinciales de ma province n'ont pas accordé de pouvoirs aux comités d'examen. Ils font simplement convoquer les gens et discuter avec eux. A ce que j'ai constaté, le résultat c'est en fait que leur présence facilite parfois les saisies, au lieu de les ralentir.

● (1420)

De toute façon, est-ce que le leader du gouvernement peut nous dire quand nous pouvons compter avoir le projet de loi? Sera-ce avant ou après la décision concernant les betteraviers? Ou est-ce que ce sera simplement pour bientôt?

Le sénateur Roblin: Je tiens à dire à mon honorable ami que ce nouvel organisme n'aura pas pour but de faciliter les saisies par les banques. C'est là une opinion que j'estime tout à fait sans fondement, et je ne lui accorde aucune confiance.

Pour ce qui est du moment de la présentation du projet de loi, quand je pourrai annoncer quelque chose à mon honorable ami, je le ferai.

Le sénateur Argue: Le ministre veut-il laisser entendre que ce que j'ai dit à propos de la Saskatchewan n'est pas digne de foi?

Le sénateur Roblin: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit.

Le sénateur Argue: Je ne parlais pas de la commission prévue. Je demandais si c'est ce qu'elle fera. Si le ministre dit qu'elle ne le fera pas, je l'accepte et j'en suis bien heureux, mais, d'après ce que j'ai vu en Saskatchewan, nous avons besoin d'une commission fédérale dotée de certains pouvoirs parce qu'aucun organisme ne peut freiner les banques en Saskatchewan.

Le sénateur Roblin: Mon honorable ami devra attendre que je puisse lui montrer le projet de loi. Si quelque chose ne lui plaît pas à ce moment-là, je suis certain que j'en entendrai parler.

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LE SONDAGE—L'ADJUDICATION DU CONTRAT

L'honorable Keith Davey: Honorables sénateurs, je pense que le leader du gouvernement au Sénat conviendra que je suis très raisonnable et patient.

Des voix: Ah, oui. Bravo.

Le sénateur Frith: C'est le moins qu'on puisse dire.